



Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025

Publié le

ID : 033-213303399-20250520-202528-DE

S<sup>2</sup>LOW

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
De la commune de Prignac et Marcamps – Département de la Gironde  
Séance du 20 mai 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Prignac et Marcamps, le mardi 20 mai à 18h30, sous la présidence de Monsieur Laury Lefèvre, Maire.

Date de convocation : 15 mai 2025

**Délibération n° 202528: Procès -Verbal du 18 avril 2025**

**Présents : 13**

Laury Lefèvre, Corine Levreaud, Claude Migner, Elisabeth Bonachera, Cyril Grisvard, Guillaume Védrenne, Fabrice Aragon, Natacha Floury-Hybertie, Henri Pereira Ramos, Henri Such, Samantha Dorignac, Hughes Floury, Isabelle Roberti.

**Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : 2**

Myriam Robitaillié donne pouvoir à Corine Levreaud, Patricia Lauriol donne pouvoir à Claude Migner.

**Absent(s) excusé(s) : 0**

**Absent(s) : 0**

Secrétaire de séance : Samantha Dorignac

M. le Maire demande l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 avril 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le procès-verbal du 18 avril 2025.

Le Maire

- Accomplit tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet 33000 Bordeaux) ou par voie dématérialisée, sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Prignac et Marcamps,  
Le 20 mai 2025

Secrétaire de séance,  
Samantha Dorignac

Le Maire  
Laury Lefèvre

